

Coup de projecteur

Almain accueille Stéphanie de Robert Hautequère et Arnaud Pince

Almain accueille Arnaud Pince, en charge de la création de la pratique droit des services financiers et de la gestion d'actifs, ainsi que Stéphanie de Robert Hautequère, qui intègre l'équipe M&A/private equity du cabinet. **Stéphanie de Robert Hautequère** apporte au cabinet de nouvelles expertises en droit boursier, opérations de marché et equity capital markets. Elle vient plus particulièrement renforcer l'offre du cabinet en matière d'IPO et de public M&A et deviendra la 3^e associée du département M&A/private equity, aux côtés de Cécile Davanne et Edgard Nguyen. Elle accompagne les entreprises souhaitant s'introduire en bourse et les conseille tout au long de leur parcours boursier, notamment en matière de communication et de prévention des abus de marché. Elle a développé également une expertise significative en matière d'offres publiques et d'opérations de *private investment in public equity*. Elle a par exemple assisté les Agences de Papa, réseau immobilier digital indépendant, pour son entrée sur Euronext Access, ainsi que Winfarm, dans le cadre de son lancement sur Euronext Growth à Paris. Stéphanie de Robert Hautequère est diplômée de l'IEP de Paris (1994) et titulaire d'un DJCE-Magistère juriste d'affaires (Paris II, 1997). Elle a débuté sa carrière chez Gide en 1998, avant de rejoindre Landwell trois ans plus tard, puis de réintégrer Gide en 2005. Elle a rejoint



S. de Robert Hautequère & A. Pince

Fidal, dix ans plus tard, en qualité d'associée. **Arnaud Pince** a développé une expertise en réglementation bancaire et financière où il assiste des institutions financières (banques, fintechs, sociétés de gestion, fonds d'investissement, etc.), tant françaises qu'étrangères. Il intervient notamment sur les procédures d'agrément et de passeport des entités réglementées, la structuration et la distribution de fonds d'investissement et la réglementation des investissements étrangers en France. Il a par exemple assisté Kartesia, sur la signature d'un accord avec le FCDE, pour la prise de contrôle du groupe Babcock Wanson. Titulaire d'un DEA de droit des affaires (Paris II, 2000) et diplômé de l'IEP de Paris (2000), il a exercé au sein des cabinets Gide (2001-2013), puis De Pardieu Brocas Maffei (2013-2021) en tant que counsel. « *Après avoir travaillé dans des cabinets internationaux, nous étions intéressés par ce projet entrepreneurial, dans une boutique indépendante composée d'associés que nous connaissons de longue date, indiquent les nouveaux venus. Réunir nos compétences nous permettra, d'une part, de traiter toutes les opérations corporate concernant les acteurs réglementés à l'heure où les aspects regulatory sont de plus en plus prégnants dans la vie des affaires et, d'autre part, d'étendre les expertises d'Almain au droit boursier* ». ■

Nominations

Jacques Toubon rejoint Dentons



L'ancien garde des Sceaux et Défenseur des droits Jacques Toubon est sur le point de rejoindre Dentons au sein de la pratique États souverains dirigée par David Syed. Il conseillera les États dans la mise en place et l'affermissement de l'État de droit. Il œuvrera aux côtés des équipes de Dentons à la défense des États au regard des normes de droit international. Par ailleurs, il apportera aux dossiers des associés de la pratique sa vision stratégique nourrie de son expérience gouvernementale. Diplômé de l'IEP de Lyon, cet énarque a notamment été nommé ministre de la Culture au sein du gouvernement Balladur en 1993, puis garde des Sceaux deux ans plus tard. Député de Paris, il a dirigé la mairie du 13^e arrondissement (1983-2001), puis siégé au Parlement de Bruxelles en tant que député européen (2004-2009). Il a présidé le conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (2005-2014) et a également été membre du Haut Conseil à l'Intégration et d'Hadopi.

Création du cabinet Qolumn



G. Boin & G. Saint-Jalmes

Gilles Boin et Gaëlle Saint-Jalmes créent Qolumn, cabinet d'avocats dédié au droit des produits alimentaires et de grande consommation. L'équipe, composée des deux associés fondateurs, d'une collaboratrice et d'une juriste, accompagne de grands groupes français et étrangers, ainsi que des PME innovantes, à toutes les étapes de la vie de leurs produits, du lancement de projets novateurs à la gestion de crise. Le cabinet intervient particulièrement dans le secteur alimentaire, des cosmétiques, du bien-être et des produits soumis au marquage CE. Le nom du cabinet, Qolumn, fait référence à la colonne vertébrale, au soutien

qu'offre l'avocat à son client. Titulaire d'un DEA de droit public de l'économie (Paris II, 2002) et d'un DESS de droit de l'agroalimentaire (Nantes, 2003), **Gilles Boin** a rejoint Christophe Edon Conseil en 2004, Simmons & Simmons l'année suivante, Hogan Lovells en 2009 et Keller and Heckman en 2012 où il officiait entre Paris et Bruxelles. Il a cofondé le cabinet Product Law Firm en 2014. **Gaëlle Saint-Jalmes** est titulaire d'un LLM de droit des affaires (Cologne, 2003) et d'un DESS de droit européen des affaires (Paris II, 2004). Elle a commencé sa carrière en droit des produits au sein du cabinet DDG en 2006, avant de rejoindre la direction juridique internationale de Danone en 2014, en qualité de senior food law counsel, puis Osborne Clarke en tant que counsel en 2018.

Goodwin se renforce en IP avec Marie Fillon



Goodwin accueille Marie Fillon, en qualité d'associée, au sein du bureau de Paris. Cette arrivée vient notamment enrichir l'offre tech et life sciences du bureau parisien, déjà renforcée par l'arrivée d'Anne-Charlotte Rivière en avril (Cf. LJA 1488) et par les cooptations de Thomas Dupont-Sentilles en 2018 (Cf. LJA 1367) et de Benjamin Garçon l'an dernier (Cf. LJA 1461). Spécialisée dans le conseil aux biotechs, medtechs et fonds d'investissement, Marie Fillon intervient principalement dans le cadre de transactions dans les secteurs des sciences de la vie, notamment dans le cadre de licences, collaborations, contrats de R&D, de fabrication ou de distribution. Elle conseille également ses clients sur tous les aspects de droit de la propriété intellectuelle liés à leurs opérations de financement, d'introduction en bourse, de fusions et acquisitions et de private equity. Marie Fillon est titulaire d'un DEA en propriété littéraire, artistique et industrielle (Paris II, 2005). Elle a débuté sa carrière chez Linklaters en 2008, avant d'intégrer DTMV en 2011, puis Dechert en 2016, en tant qu'associée. ■